



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1994/5/Add.14
4 mars 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE VERBALE DATÉE DU 4 MARS 1994, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Secrétaire général présente ses compliments au Président du Conseil de sécurité et, conformément au paragraphe 8 de la résolution 816 (1993) du Conseil de sécurité, a l'honneur de porter à son attention des informations reçues par la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) sur des violations présumées de l'interdiction des vols militaires dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine.

Entre le 1er et le 3 mars 1994, il semble que 8 vols d'avion ou d'hélicoptère aient eu lieu dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine, en dehors de ceux auxquels l'interdiction ne s'appliquait pas aux termes du paragraphe 2 de ladite résolution. On trouvera en annexe à la présente note des détails sur l'itinéraire de ces vols.

Veuillez noter que le nombre total des vols considérés comme des violations présumées s'établit à présent à 1 492.

ANNEXE

Informations concernant les vols effectués dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine non autorisés
 par la Force de protection des Nations Unies

(1er-4 mars 1994)

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Cap, vitesse, altitude
		Début	Fin		
1510	1er mars	11 h 20	11 h 26	Un avion AWACS a établi un contact radar à 22 km au sud-est de Sarajevo. Un chasseur de l'OTAN a pu établir un contact visuel avec un hélicoptère gris de type Gazelle qui a atterri près de Sarajevo. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Inconnu Faible Inconnue
1511	1er mars	11 h 34	11 h 42	Le personnel de la FORPRONU a repéré un hélicoptère Mi-8 portant une croix rouge qui a survolé Zenica en direction du sud-est. Il y est retourné peu après pour atterrir dans la carrière. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Sud-est, puis nord-ouest Faible Basse
1512	1er mars	13 h 18	13 h 27	Un avion AWACS a établi un contact radar à 15 km au nord-est de Posusje. Un chasseur de l'OTAN a pu établir un contact visuel avec un hélicoptère Mi-8 vert. L'avion AWACS a perdu le contact à 33 km au nord-ouest de Posusje. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Nord-ouest 90 noeuds Inconnue
1513	1er mars	14 h 35	14 h 45	Le personnel de la FORPRONU a repéré un hélicoptère Mi-8 blanc et bleu à croix rouge qui a décollé de Zenica puis a survolé la zone à basse altitude pendant 10 minutes avant d'atterrir à nouveau à Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Vol circulaire Faible Basse
1514	1er mars	14 h 59	17 h 14	Ce vol d'évacuation sanitaire entre Pale et Zvornik avait été autorisé par la FORPRONU et devait être effectué par un hélicoptère Mi-8 vert olive (No d'immatriculation 12369) abordant le drapeau serbe et une croix rouge. Il a constitué une violation à partir du moment où cet hélicoptère s'est écarté de son plan de vol en r'aterrissant pas à Zvornik. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Inconnu Inconnue Inconnue
1515	2 mars	09 h 12	13 h 15	Ce vol d'évacuation sanitaire (No 466) devait être effectué entre Divulje et Kiseljak par un hélicoptère Mi-8 (No d'immatriculation H-211) portant une croix rouge. Il a constitué une violation à partir du moment où l'hélicoptère s'est écarté de son plan de vol et a atterri à l'hôpital au lieu de l'aéroport. Les inspecteurs n'ont pas pu procéder au contrôle après l'atterrisage. Les 12 passagers, dont un soldat en uniforme, qui ont débarqué de l'hélicoptère semblaient tous en bonne santé. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Nord-est, puis sud-ouest Inconnue Inconnue
1516 1517	3 mars	08 h 35	08 h 36	Le personnel de la FORPRONU a repéré deux avions de type Cesna à 7 km au sud-est de Zenica, volant en direction du nord. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Nord Faible Basse